

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2017

**Décisions prises par Monsieur le Maire ou ses Adjoints en vertu de la délégation accordée par le Conseil Municipal
par délibération du 29 septembre 2015 (alinéa 3)**

Décisions relatives aux marchés publics passés selon une procédure adaptée (alinéa 3 de la délibération citée ci-dessus) :

<i>Contrat/Marché</i>		<i>avenant</i>		<i>titulaire/ mandataire</i>	<i>désignation du lot</i>	<i>adresse du titulaire ou du mandataire</i>	<i>date de signature</i>	<i>montant TTC</i>
<i>objet</i>	<i>nature</i>	<i>N°</i>	<i>objet</i>					
Entretien des chaufferies : maintenance des installations de production de chaleur, froid et ventilation- DEC2017-02-17-10	Services	Avenant 3	Reconduction du contrat avec suppression salle Patriote, ajouts salle tennis couvert et chaudière murale maison des associations.	EIMI SERVICES		Rue du Breuil - BP 37 25461 ETUPES CEDEX	17/02/2017	Redevance annuelle 20 396,40 €